



ALSACE
Collectivité
européenne

CHARTRE LOGO
POUR NOS PARTENAIRES

Logotype

Toutes les opérations de communication portées par la Collectivité européenne d'Alsace sont toujours signées par ce logotype.

Il se compose de 3 éléments :

- un pictogramme représentant le A-cœur aux couleurs de l'Alsace et de l'Europe
- un typogramme « ALSACE »
- la dénomination « Collectivité européenne »

Tous les éléments qui composent ce logotype sont indissociables.

La taille minimale du logo à respecter est de **20 mm pour la version verticale**, et **30 mm pour la version horizontale**, excepté pour un marquage de petite taille, type stylo, clé USB...

Les trois couleurs principales composant le logotype sont des éléments essentiels de l'univers de communication de la Collectivité européenne d'Alsace.



LE LOGO

VERSION HORIZONTALE QUADRI SUR FOND BLANC

L'usage de la version horizontale doit être privilégié.

4

Le logotype de la Collectivité européenne d'Alsace avec contour s'emploie exclusivement sur fond blanc.



LE LOGO

VERSION HORIZONTALE QUADRI SUR FOND COULEUR

L'usage de la version horizontale doit être privilégié.

5

Sur fond de couleur, le logotype apparaît sans le filet tournant, dans un cartouche blanc.



LE LOGO

VERSION HORIZONTALE MONOCHROME

L'usage de la version horizontale doit être privilégié.

6

Exception : lorsque l'utilisation de la version couleur du logotype est réellement impossible, des versions monochromes peuvent être utilisées.



Cette version est à utiliser lorsque la version horizontale n'est pas possible.

Ex : en pied de page avec d'autres logos verticaux.



LOGOTYPE

VERSION VERTICALE QUADRI SUR FOND COULEUR

8



LOGOTYPE

VERSION VERTICALE MONOCHROME



LE LOGO

VERSION NÉGATIF MONOCHROME

La couleur peut être celle de votre choix

Le texte et le Acoeur doivent toujours être en blanc, éviter les couleurs trop claires.

Version horizontale



Les interdits



Version verticale



VERSION NÉGATIF MONOCHROME EN DÉFONCE

Cette version permet d'avoir le Acoeur et le texte en transparence pour retrouver la même couleur que le fond.



VERSIONS RÉSERVÉES

Ces versions du logo sans contour sont réservées à certaines communications (affiche, papeterie, courrier, rapport, objets promotionnels, signalétique...) sous contrôle de la dircom-studio graphique.

Pour toute question, contactez Rachel Hiegel.



VERSION HORIZONTALE



VERSION VERTICALE

Exemple : affiche, dépliant



CMNJ : 00 100 100 00

RVB : #E20613

PANTONE : 185 C

CMNJ : 100 80 00 00

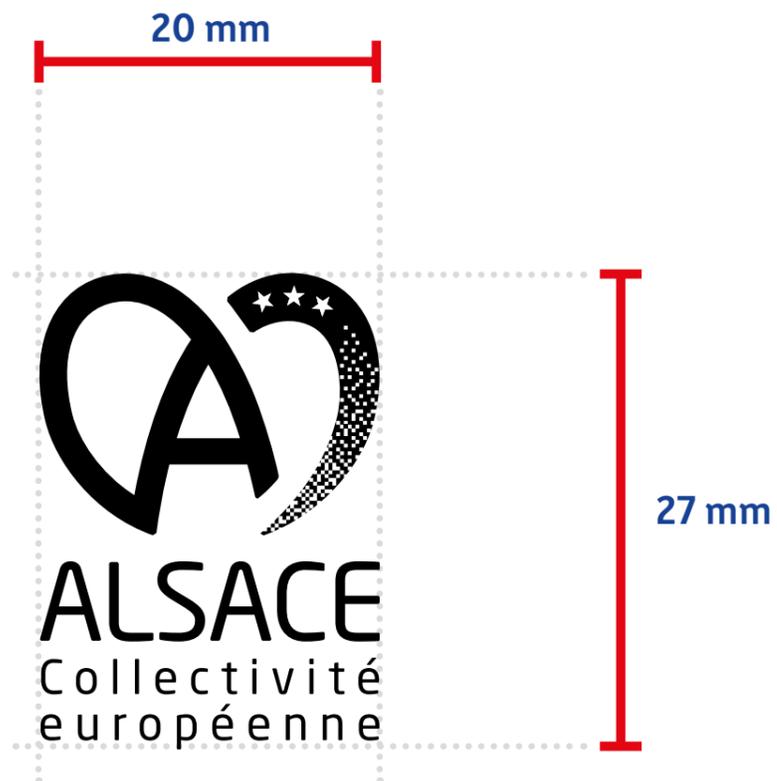
RVB : #164193

PANTONE : 7687 C

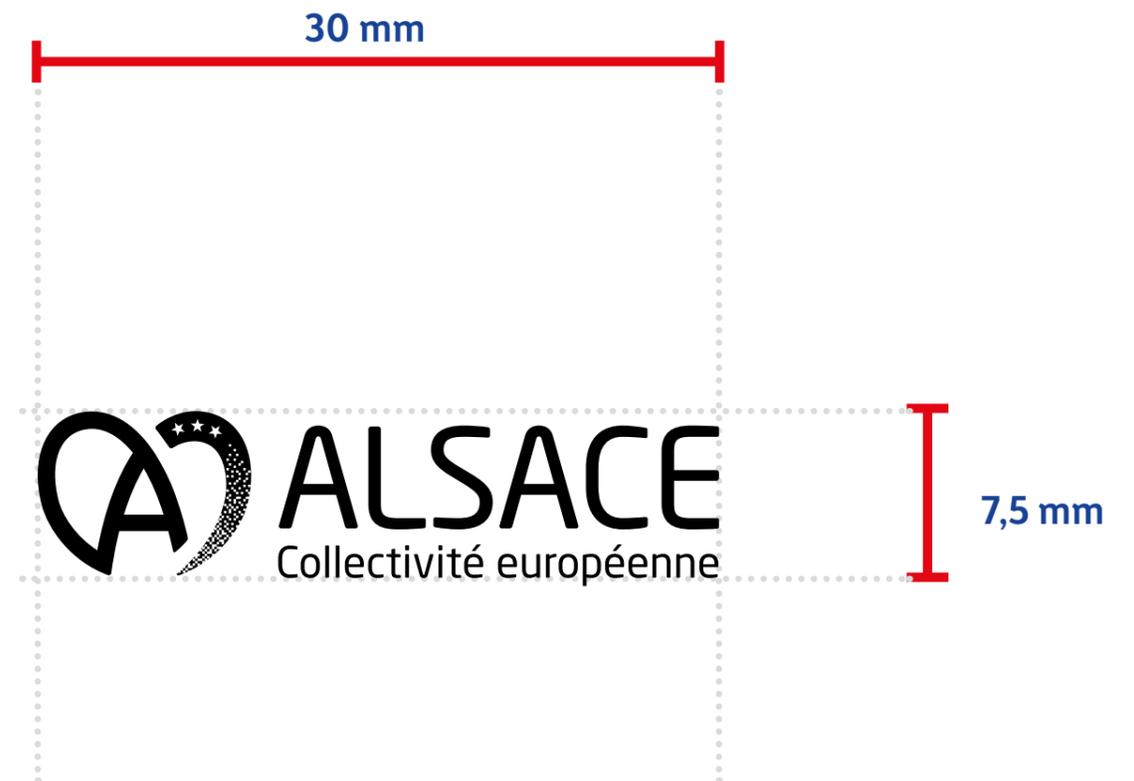
CMNJ : 00 10 100 00

RVB : #FFDC00

PANTONE : YELLOW C



VERSION VERTICALE



VERSION HORIZONTALE



La zone de réserve à respecter est fonction de la hauteur du bloc typographique « Alsace ».
Cette valeur sera désignée par la variable « A ».



VERSION VERTICALE



VERSION HORIZONTALE



Sur fond de couleurs, le logo doit s'afficher dans son cartouche blanc, sans filet.



Sur une photo, le logo doit apparaître dans son cartouche blanc, sans filet.



Sur fond de couleurs, le filet de contours ne doit pas apparaître.



Il est strictement interdit de déformer le logo. Les proportions exactes de ce dernier doivent impérativement être respectées.



Il est interdit d'utiliser un cadre autre que le cartouche autour du logo.



Les différents éléments qui composent le logo sont indissociables.

EXEMPLES D'UTILISATION CORRECTE DU LOGOTYPE

Dans les 3 cas de figure présentés ci-dessous, il convient d'utiliser impérativement le logo de la Collectivité européenne d'Alsace de la manière suivante :



Fond blanc : cartouche blanc avec contour



Fond photo : cartouche blanc sans contour



Réservé communication CeA : logo simple



Fond blanc : cartouche blanc avec contour



Fond photo : cartouche blanc sans contour



Réservé communication CeA : logo simple

Contact

Dircom - Studio graphique
Rachel Hiegel
rachel.hiegel@alsace.eu

03 88 76 60 18